

DEMANDE D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Contrôle de Conception – Fiche déclarative

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Dossier de Mme/M. : _____

Adresse de l'assainissement : _____

Commune : _____

Votre dossier sera étudié en deux temps :

- Examen préalable du projet d'implantation sur la base du présent dossier renseigné
- **Contrôle sur site effectué pendant les travaux (avant remblaiement) pour confirmer leur bon exécution**

Le contrôle de la conception et de la réalisation de toute nouvelle installation d'assainissement non collectif effectué par le SPANC – est une exigence découlant de la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992. Il est encadré par l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif dont la charge brute de pollution organique est inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 et par l'arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités d'exécution de la mission de contrôle du SPANC.

Pour vous aider dans vos démarches, vous pouvez retrouver toutes les informations sur l'assainissement non collectif sur le site internet : www.assainissement-non-collectif.de-veloppement-durable.gouv.fr et y consulter le guide d'information sur les installations à l'attention des usagers.

Pour tous renseignements complémentaires, nous vous invitons à prendre contact avec :

Syndicat Mixte d'Assainissement de la Basse Vallée de la Doller - Service SPANC
1, place de la Mairie - 68520 BURNHAUPT LE HAUT
Tél : 03.89.62.70.80 - Mail : smabvd.christelle@outlook.fr

Date de dépôt de la demande : / /

Date de validation de la demande : / /

INFORMATIONS GENERALES

DEMANDEUR

Nom et prénom du demandeur : _____

Adresse : _____

Commune : _____ Code postal : _____

Tél : _____ Portable : _____

Email : _____

LOCALISATION DU PROJET

Rue ou lieu-dit : _____

Commune : _____ Code postal : _____

Références cadastrales : _____

Occupant de l'immeuble (si différent du propriétaire) : _____

Nom et prénom : _____ Tél : _____

NATURE DE LA DEMANDE

Le projet d'installation du dispositif d'assainissement non collectif (ANC) est prévu dans le cadre de :

DEMANDE DE PERMIS D'UNE CONSTRUCTION NEUVE

PC N° :

DEMANDE DE PERMIS D'UNE CONSTRUCTION EXISTANTE (TRANSFORMATION, EXTENSION,...)

DT N° :

REHABILITATION OU CONSTRUCTION D'UN DISPOSITIF ANC SANS PERMIS DE CONSTRUIRE

Date réalisation de la précédente installation :

MODIFICATION DU PROJET D'ANC SUITE A UN AVIS DEFAVORABLE.

CONCEPTEUR & INSTALLATEUR

Nom et adresse du concepteur (Architecte, Maître d'œuvre, ...) :

.....
.....

Nom et adresse de l'installateur (veuillez joindre la garantie décennale et vérifier l'assurance pour les travaux de mise en place d'un ANC et/ou une microstation qui est une technique non courante) :

.....
.....

CARACTERISTIQUES DU PROJET

NATURE DU PROJET

Habitation :

- Neuve
- Existante
- Immeuble

Résidence :

- Principale
- Secondaire
- Locative

Nombre de chambres (y compris bureau, salle de jeux, combles aménageables, ...) :

Nombre de pièces principale (=nb chambres+2) par logement :

Nombre d'occupants :

Autres Locaux :

- Commerce**
 - Type d'activités :
 - Nombre de salarié(s) à temps complet :
 - à temps partiel :
- Restaurant**
 - Nombre de couverts maximum :
- Hôtel**
 - Nombre de chambres :
- Camping**
 - Nombre d'emplacements :
- Ecole/salle polyvalente**
 - Nombre de personnes simultanément :
- Industrie**
 - Type d'activités :
 - Nombre de salarié(s) à temps complet :
 - à temps partiel :
- Autre**
 - Nature :

Etat actuel :

Existe-t-il déjà un dispositif d'assainissement sur la parcelle ?

- OUI
- NON

Si oui, sera-t-il en partie conservé ?

- OUI
- NON

Détails des éléments conservés :

.....

.....

.....

.....

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN ET SON ENVIRONNEMENT

Mode d'alimentation en eau potable :

- Adduction publique Puits privé

Destination des eaux pluviales :

- Rejet dans un réseau d'eaux pluviales existant Rétention (cuve, mare, ...)
 Rejet en surface (fossé, caniveau, ...) Autre, précisez :
 Infiltration sur la parcelle

Rappel : le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement est interdit

Caractéristiques du terrain :

Superficie totale de la parcelle :m²

Superficie disponible pour l'assainissement :m²

Pente du terrain :

- Faible (<5%) Moyenne (5 à 10%) Forte (>10%)

Une étude de sol a-t-elle été réalisée ? (si oui la fournir)

- OUI NON

Terrain inondable ?

- OUI NON

Appréciation de la nature du sol (à préciser en cas d'absence d'étude de sol)

- à dominante argileuse à dominante sableuse à dominante limoneuse

Le terrain est-il situé dans un périmètre de protection de captage d'eau potable ?

- OUI NON

Présence d'un captage (puits ou forage) à proximité du dispositif ?

- OUI NON

Si oui, est-il déclaré ? (Tout dispositif de prélèvement, puits ou forage, dont la réalisation est envisagée pour obtenir de l'eau destinée à un usage domestique au sens de l'article R.214-5 du code de l'environnement, est déclaré au maire)

- OUI NON

Est-il destiné à la consommation humaine ?

- OUI NON

Distance vis-à-vis du dispositif de traitement :

- > 35 mètres < 35 mètres

Nappe d'eau souterraine à moins de 1 mètre ? (si oui, une dalle d'amarrage peut être nécessaire)

- OUI NON

Présence d'un point d'eau (faire apparaître les points d'eau sur le plan)

TYPE	DISTANCE	USAGE
<input type="checkbox"/> Cours d'eau	<input type="checkbox"/> A moins de 35 mètres	<input type="checkbox"/> A usage alimentaire humaine
<input type="checkbox"/> Plan d'eau	<input type="checkbox"/> A moins de 100 mètres	<input type="checkbox"/> A usage alimentaire animale
<input type="checkbox"/> Source		<input type="checkbox"/> Autre :

DEFINITION DE LA FILIERE

DISPOSITIF DE PRETRAITEMENT ou TRAITEMENT PRIMAIRE

Fosse toutes eaux

Volume :

Caractéristiques de la fosse (béton, polyéthylène, ronde, rectangulaire, ...) :

.....

Ventilation primaire prévue : OUI NON

Ventilation secondaire prévue : OUI NON

Extracteur d'air prévu : OUI NON

Immobilisation de la fosse sur une dalle d'amarrage (si présence de nappe)?

OUI NON

Protection de la fosse par une dalle de répartition (si fosse sous zone de circulation)?

Préfiltre

Est-il prévu un préfiltre :

Incorporé dans la fosse toutes eaux

Disposé après la fosse toutes eaux : volume :

Bac à graisses

Est-il prévu un bac à graisse (conseillé si longueur entre sortie des eaux usées et fosse > 10 mètres) :

OUI, volume :

NON

Autres dispositifs (fosse chimique, fosse d'accumulation, ...) :

.....
.....
.....
.....
.....

Toilettes sèches :

Le cas échéant, renseigner dans le présent formulaire les dispositifs prévus pour le prétraitement, le traitement primaire, le traitement secondaire et l'évacuation des eaux ménagères. Préciser les moyens qui seront mis en oeuvre pour épandre sur la parcelle les boues produites (obligation réglementaire) :

.....
.....
.....

DISPOSITIF DE TRAITEMENT ou TRAITEMENT SECONDAIRE

Epandage par le sol en place :

Tranchées d'épandage

Longueur =ml soittranchée(s) xm

Profondeur =m Largeur =m

Lit d'épandage

Surface =m² soitm xm

Profondeur =m

Epandage par un massif reconstitué :

Filtre à sable vertical non drainé

Longueur =m Largeur =m

Surface =m² Profondeur =m

Filtre à sable vertical drainé

Longueur =m Largeur =m

Surface =m² Profondeur =m

Lit filtrant drainé à flux horizontal

Longueur =m Largeur =m

Surface =m² Profondeur =m

Lit filtrant drainé à flux vertical à massif de Zéolithe

Fournisseur : Modèle :

Surface de filtration=m²

Terre d'infiltration

Hauteur =m

Longueur à la base =m Longueur au sommet =m

Largeur à la base =m² Largeur au sommet =m

Installation avec d'autres dispositifs de traitement :

Filière agréée

Dénomination commerciale/Titulaire de l'agrément :

.....
.....

Modèle :

Numéro d'agrément :

Capacité de traitement (en Equivalents-Habitants) :EH

DISPOSITIFS ANNEXES

Chasse Automatique (chasse à auget, auget basculant)

Volume de la bâchée :litres

Pompe ou système de relevage

Volume du poste :litres

Usage : Eaux brutes

Eaux prétraitées

Eaux traitées

IMPLANTATION DE LA FILIERE

Distance par rapport à l'habitation :m (5 mètres minimum selon le DTU 64.1)

Distance par rapport aux limites parcellaires :m (3 mètres minimum selon le DTU 64.1)

Distances par rapport aux arbres :m (3 mètres minimum selon le DTU 64.1)

EVACUATION DES EAUX TRAITES

Par infiltration dans le sol en place

Via le dispositif de traitement par épandage

Tranchée d'infiltration / d'irrigation (*barrer la mention inutile*)

Longueur : ml soit tranchée x m

Profondeur : m

Lit d'infiltration / irrigation (*barrer la mention inutile*)

Surface : m² soit m x m

Profondeur : m

Rejet vers un milieu hydraulique superficiel : (joindre obligatoirement une étude particulière)

Réseau d'eaux pluviales. *Propriétaire/Gestionnaire* :

Fossé. *Propriétaire/Gestionnaire* :

Cours d'eau, mare, étang. *Propriétaire/Gestionnaire* :

Autre :

Rejet dans un puits d'infiltration (joindre obligatoirement une étude hydrogéologique)

PIÈCES À JOINDRE AU PRÉSENT DOSSIER TECHNIQUE

- Le présent formulaire rempli et signé
- Copie de l'**Étude de définition de dimensionnement et d'implantation de filière** (*si réalisée*)
- Si l'Étude de définition de dimensionnement et d'implantation de filière n'a pas été réalisée :
 - Plan de situation de la parcelle
 - Plan de masse au 1/500 ou 1/200 sur lequel figurent
 - ✓ La position de l'habitation et des habitations voisines,
 - ✓ L'emplacement de la filière d'assainissement projetée (prétraitement, traitement primaire et secondaire, évacuation),
 - ✓ La position des puits, sources et ruisseaux dans un rayon de 50m,
 - ✓ Le sens de la pente du terrain
 - Plan d'implantation de la filière choisie (dont plan de coupe avec points de niveau)
- **Le cas échéant, accord du propriétaire de l'exutoire** (cas d'une évacuation dans le milieu superficiel).

ENGAGEMENTS DU PETITIONNAIRE

**Le pétitionnaire certifie que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exactes.
Il joindra tous les documents nécessaires et réclamés par le service instructeur.**

En outre, il s'engage :

- A informer le SPANC de toute modification de son projet ;
- A ne réaliser les travaux qu'après avoir reçu l'accord favorable du SPANC ;
- A informer le SPANC avant le début des travaux d'assainissement selon les modalités précisées dans le règlement du SPANC ;
- A ne pas remblayer l'installation avant le passage d'un agent du SPANC dans le cadre du contrôle de bonne exécution des travaux ;
- A autoriser les agents chargés du contrôle à pénétrer sur la propriété pour les missions de contrôle ;
- A procéder à la réception des travaux et à communiquer le procès-verbal au SPANC.
Dans le cas où le propriétaire réalise lui-même les travaux, une attestation sur l'honneur confirmant le respect des règles de l'art devra être transmise au SPANC ;
- A ne pas évacuer les eaux pluviales dans le système d'assainissement ;
- A assurer le bon entretien de son installation (vidange notamment), conformément aux consignes du fabricant et de l'avis relatif à l'agrément publié au JO le cas échéant (filiales agréées) ;
- A s'acquitter de la redevance prévue dans le règlement de service du SPANC. A savoir, l'instruction du projet ainsi que le suivi des travaux pour un montant de 200 € (*tarif fixé par le Comité Directeur du SMABVD dans sa séance du 15 février 2022*).

Fait à :

Le :

Signature :